

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR PASSEPORT TALENT INVESTISSEUR OU PORTEUR D'UN PROJET ÉCONOMIQUE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bcp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Visa de long séjour ou titre de séjour en cours de validité

Passeport

Pour le passeport joindre les pages relatives à l'état civil et aux dates de validité.

Photographie d'identité récente - Numéro EPhoto

Si vous disposez d'une photo et d'une signature numériques, veuillez renseigner le numéro ephoto figurant sur votre planche de photos d'identité. Si vous ne disposez pas encore de ephoto, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques en suivant ce lien : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>

DOMICILE

Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :

Veuillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou une copie du bail de location ;
- ou une copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.

Si hébergement à l'hôtel :

Veuillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une attestation de l'hôtelier ;
- Une copie de la facture du dernier mois.

Si hébergement chez un particulier :

Veuillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une attestation de l'hébergeant datée et signée,
- Une copie de sa Carte Nationale d'Identité ou de sa carte de séjour,
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant si l'adresse inscrite sur sa carte d'identité n'est plus à jour.

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR PASSEPORT TALENT INVESTISSEUR OU PORTEUR D'UN PROJET ÉCONOMIQUE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bcp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

MOTIF DE SÉJOUR

Vous remplissez les conditions :

INVESTISSEUR (FRENCH TECH VISA FOR INVESTORS)

À titre personnel, ou via une société que vous dirigez, ou dont vous possédez au moins 30% du capital, vous procédez à un investissement économique en France d'au moins 300 000 euros qui permet la création ou la sauvegarde d'emploi sous quatre ans.

SI VOUS ÊTES TITULAIRE D'UN VLS :

- Justificatifs de la réalisation ou engagement à effectuer sur le territoire français un investissement direct en immobilisations corporelles ou incorporelles d'au moins 300 000 euros.**
- Justificatifs de la direction personnelle d'une entreprise ou de la détention d'au moins 30 % du capital d'une société que vous dirigez.**

SI VOUS SOUHAITEZ RENOUVELER VOTRE TITRE DE SÉJOUR :

- Justificatifs de la création ou de la sauvegarde de l'emploi**
- Justificatifs de la réalisation ou engagement à effectuer sur le territoire français un investissement direct en immobilisations corporelles ou incorporelles d'au moins 300 000 euros.**
- Justificatifs de la direction personnelle d'une entreprise ou de la détention d'au moins 30 % du capital d'une société que vous dirigez.**

SI VOUS SOUHAITEZ CHANGER DE STATUT :

- Justificatifs de la réalisation ou engagement à effectuer sur le territoire français un investissement direct en immobilisations corporelles ou incorporelles d'au moins 300 000 euros.**
- Justificatifs de la direction personnelle d'une entreprise ou de la détention d'au moins 30 % du capital d'une société que vous dirigez.**

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR PASSEPORT TALENT INVESTISSEUR OU PORTEUR D'UN PROJET ÉCONOMIQUE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bcp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

MOTIF DE SÉJOUR

Vous remplissez les conditions :

CRÉATEUR D'ENTREPRISE

Vous êtes titulaire d'un diplôme équivalent au master, ou vous bénéficiez de cinq années d'expérience professionnelle à niveau comparable, et vous justifiez d'un projet réel et sérieux de création d'entreprise en France pour lequel vous investissez au moins 30 000 euros. Vous disposez de ressources mensuelles au moins équivalente au SMIC à temps plein.

SI VOUS ÊTES TITULAIRE D'UN VLS :

- Justificatif d'immatriculation de l'entreprise (statut, extrait K ou Kbis) ou affiliation au régime social des indépendants, ou justificatif de la démarche entreprise**
- Justificatifs du respect de la réglementation en vigueur dans le domaine d'activité**
- Tout document justifiant du financement du projet d'entreprise à hauteur de 30 000 euros**
- Justification de ressources suffisantes pour subvenir à ses propres besoins et ceux des membres de famille au moins équivalent au SMIC à un temps plein**
- Attestation BPI France**

SI VOUS ÊTES TITULAIRE D'UN VLS :

- Tout document justifiant la réalisation du projet**

Si vous avez le statut de salarié :

- Fiche de salaire pour les trois derniers mois ou en l'absence, le dernier avis d'imposition**

Si vous avez le statut de non salarié :

- Extrait du livre de compte établissant la rémunération versée au cours des trois derniers mois ou en l'absence, le dernier avis d'imposition**

SI VOUS SOUHAITEZ CHANGER DE STATUT :

- Diplôme au moins équivalent au grade de master, ou tout document justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans d'un niveau comparable**
- Justificatif d'immatriculation de l'entreprise (statut, extrait K ou Kbis) ou affiliation au régime social des indépendants**
- Justificatifs du respect de la réglementation en vigueur dans le domaine d'activité**

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR PASSEPORT TALENT INVESTISSEUR OU PORTEUR D'UN PROJET ÉCONOMIQUE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bcp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

MOTIF DE SÉJOUR - CHANGEMENT DE STATUT

Vous remplissez les conditions :

CRÉATEUR D'ENTREPRISE

Vous êtes titulaire d'un diplôme équivalent au master, ou vous bénéficiez de cinq années d'expérience professionnelle à niveau comparable, et vous justifiez d'un projet réel et sérieux de création d'entreprise en France pour lequel vous investissez au moins 30 000 euros. Vous disposez de ressources mensuelles au moins équivalente au SMIC à temps plein.

SI VOUS SOUHAITEZ CHANGER DE STATUT :

- Tout document justifiant du financement du projet d'entreprise à hauteur de 30 000 euros**
- Attestation BPI France**
- Justification de ressources suffisantes pour subvenir à ses propres besoins et ceux des membres de famille au moins équivalent au SMIC à un temps plein**

PORTEUR D'UN PROJET INNOVANT (FRENCH TECH VISA FOR FOUNDERS)

Vous justifiez d'un projet économique innovant reconnu par un organisme public et vous disposez de ressources mensuelles au moins équivalente au SMIC à temps plein.

- Attestation BPI France**
- Justificatifs de ressources**

MANDATAIRE SOCIAL

Vous occupez une fonction de représentant légal dans une société établie en France. Vous justifiez d'une ancienneté de travail d'au moins 3 mois dans une société du même groupe que celle dans laquelle vous exercez en France et vous bénéficiez d'une rémunération brute annuelle supérieure ou égale à 54 763,80 euros.

- Justificatif d'une rémunération brute au moins égale à 3 fois le salaire minimum de croissance annuel.**
- Justificatif du contrat de travail ou de la qualité de mandataire social d'une durée supérieure à 3 mois dans un établissement ou une société du même groupe.**